

<https://ecoleetsociete.se-unsas.org/2019-2020-Pix-an-1>



École & société

2019-2020 : Pix, an 1

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : mardi 10 septembre 2019

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Pix est un nouveau service public gratuit qui s'adresse à tous. Il a pour objectif de permettre à tout un chacun de développer ses compétences numériques tout au long de la vie, selon un parcours personnalisé. C'est l'outil qui sera désormais utilisé pour évaluer les compétences numériques des élèves et attester de leur acquisition.

PIX : un outil de formation et de certification

Les compétences numériques évaluées par *Pix* se décomposent en 16 thématiques répartie dans cinq grands domaines :

- informations et données ;
- communication et collaboration ;
- création de contenus ;
- protection et sécurité ;
- environnement numérique.

À partir du mois de novembre 2019, les établissements du secondaire auront accès à un compte dédié sur la plateforme *PixOrga*, accessible éventuellement via l'ENT, qui proposera des outils pour identifier et évaluer les compétences numériques des élèves.

L'utilisation de la base *SIECLE* permettra aux élèves de se connecter sans avoir à renseigner de données personnelles.

Les enseignants pourront avoir accès aux profils des élèves, suivre leur progression et proposer des activités pour les accompagner dans leur parcours de formation.

Contrairement aux précédents outils de positionnement, *Pix* repose sur des exercices complexes (retrouver la date de première publication d'une image par exemple) qui s'apparentent à des enquêtes. Les épreuves proposées sont complètement personnalisées : en fonction des réponses et des erreurs commises, l'intelligence artificielle de la plateforme propose des exercices adaptés aux résultats précédemment obtenus.

Les élèves peuvent utiliser la plateforme *Pix* de deux manières : en autonomie avec leur compte personnel ou en effectuant un parcours de test proposé par un enseignant. À la fin de chaque test, les élèves identifient leurs réussites et leurs échecs, découvrent les bonnes réponses et des indices pour s'améliorer. Ils peuvent également suivre des tutoriels à leur disposition et repasser les tests quelques jours plus tard.

La certification *Pix* se déroule au sein des établissements. Chaque élève passe un test unique et personnalisé correspondant à son profil *Pix*, ce qui permet de vérifier que le niveau atteint par l'élève est bien réel.

Pix, c'est pour quand ?

L'année 2019-2020 sera celle du premier déploiement de l'application et ciblera plus particulièrement les élèves de 3^e et de 1^{re}, afin de leur permettre de se familiariser avec la plateforme.

Pix peut bien évidemment être proposé à tous les élèves de cycle 4.

Pour les établissements qui souhaiteraient délivrer une certification *Pix* aux élèves de 3^e et de Terminale dès cette années, cela sera possible à partir d'avril 2020.

2020/2021 sera l'année de la certification à proprement parler, puisque l'attestation des acquis sera faite pour les élèves de 3^e et de Terminale à partir du deuxième trimestre.

L'avis du SE-Unsa

Le SE-Unsa a fait remarquer que cette certification, qui nécessite un travail supplémentaire des équipes, allait se mettre en place en même temps que la réforme du lycée et qu'il serait peut être judicieux de ne pas la rendre obligatoire au moment de la première année du bac Blancner.

Pix était très attendu après le semi échec du B2i. Cette plateforme peut devenir est un véritable outil de travail pour les enseignants et les élèves, sans être chronophage. Elle permet de mesurer réellement les compétences des élèves, qu'elles soient acquises dans ou hors de l'École.

Atout supplémentaire, les élèves pourront continuer à l'utiliser dans l'enseignement supérieur et même après leur sortie du système scolaire.

Et si vous testiez vos propres compétences ?

[Accéder à la plateforme Pix.](#)